

École et Paix

School for Peace • Escuela y Paz



Bulletin de l'Association mondiale
pour l'école Instrument de paix - Novembre 2006

eip

ÉCOLE ET PAIX SCHOOL FOR PEACE ESCUELA Y PAZ

39^e année

DIRECTION GÉNÉRALE

Monique Prindeviz

RÉDACTEUR EN CHEF

Jean Hénaire

TRADUCTION / CORRECTION

en anglais :

Nancy Edwards

en espagnol :

Isaias Huentecura

CONCEPTION GRAPHIQUE

Graphigne

IMPRESSION

Alpha Offset

COUVERTURE

Photo Archives EIP



Photo JH

Le bulletin « **École et Paix** » est publié par l'Association mondiale pour l'école instrument de paix, organisation internationale non gouvernementale fondée en 1967.

Copyright EIP Novembre 2006

ISBN 2-9700400-8-5

ADRESSE DU SIÈGE

5, rue du Simplon

1207 Genève, Suisse

Téléphone : (41-22) 735 24 22

Télécopieur : (41-22) 735 06 53

Courriels : cifiedhop@mail-box.ch

eip-cifiedhop@vtxnet.ch

www.eip-cifiedhop.org

Sommaire

Édito

POUR UNE POLITIQUE RESPONSABLE
DE L'ÉDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME • 3

TOWARDS A RESPONSABLE POLICY IN HUMAN RIGHTS EDUCATION • 4

PARA UNA POLÍTICA RESPONSABLE
DE LA EDUCACIÓN EN DERECHOS HUMANOS • 5

L'EIP en mouvement

SÉNÉGAL, SLOVÉNIE • 6

GUINÉE • 7

CAMEROUN, URUGUAY, BURKINA FASO • 8

TOGO, INDIA, MAURITIUS • 9

MAROC, HUNGARY • 10

COLOMBIA • 11

HAWAÏ • 12

PROFIL DE MILITANTS EIPiens • 14

L'EIP-Internationale

PRIORITÉS D'ACTION • 15

DARE CONFERENCE • 17

L'EIP AUX ASSISES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR L'ÉDUCATION • 18

Formation

INDIA : REPORT OF THE 3RD NATIONAL TRAINING SESSION • 19

LE CENTRE DE LA PAIX DE GAZA POUR L'ACTION NON-VIOLENTE • 20

LE PROJET MALIEN • 21

Essais

L'ÉDUCATION, UN MARCHÉ ? • 22

L'ÉDUCATION, UNE BONNE AFFAIRE • 23

N'Y A-T-IL QUE LES PUNITIONS OU CHÂTIMENTS CORPORELS POUR
CORRIGER L'ENFANT AFRICAÏN ? • 24

DES RÈGLES À L'ÉCOLE, CERTES, MAIS PAS N'IMPORTE LESQUELLES • 26
ON NE NAÎT PAS CITOYEN... • 28

Publications • 31

L'EIP dans le monde • 33

Adhésion • 35

Pour une politique responsable de l'éducation aux droits de l'homme

Par Monique Prindezis

La Commission des droits de l'homme est morte, vive le Conseil des droits de l'homme ! Il est peut-être prématuré de se féliciter de cette substitution ; on ne sait, en effet si, en plus de reprendre l'acquis de l'ancien organe, le nouveau Conseil va donner une impulsion supplémentaire à la promotion et à la protection des droits de l'homme. Il est donc urgent d'attendre !

En revanche, l'EIP a toutes les raisons de se féliciter de ce que le but en vue duquel elle a été créée, et qui reste son objectif principal, soit inscrit en toutes lettres parmi les attributions du Conseil et en bonne place. Le paragraphe 5 de la Résolution 60/251 du 15 mars 2006 de l'Assemblée générale des Nations Unies dispose en effet que le Conseil des droits de l'homme nouvellement créé « *aura pour vocation, notamment : a) de promouvoir l'éducation et la formation dans le domaine des droits de l'homme, ainsi que les services consultatifs, l'assistance technique et le renforcement*

des capacités qui seront apportés en consultation et en accord avec les États membres concernés. (...).

Le changement est important. Ce qui ne faisait l'objet que d'actions épisodiques et limitées dans le temps devient enfin une attribution permanente. L'innovation est d'autant plus à souligner que la même résolution prévoit la mise en place d'un « *examen périodique universel sur la base d'informations objectives et fiables, du respect par chaque État de ses obligations et engagements en matière de droits de l'homme* ». Et il semble entendu, dans la logique du texte, que cet examen concerne également et peut-être en premier lieu l'éducation et la formation dans le domaine des droits de l'homme.

L'EIP ne boude pas son plaisir, elle qui a été pionnière dans ce domaine. Elle persiste néanmoins à soulever le paradoxe suivant : est-il logique de mettre l'accent sur l'éducation aux droits de l'homme alors que, dans une majorité de pays,



Photo EIP

l'accès à l'éducation n'est pas assuré ? Peut-être faut-il penser à rétablir les priorités en mettant l'accent sur le droit à l'éducation tout en sachant que l'éducation aux droits de l'homme en est une partie intégrante.

Mais l'EIP a également des inquiétudes face à la marchandisation de l'éducation qui se profile. Devant cette menace, ne serait-il pas plutôt utile et urgent de réfléchir en termes de mise en place d'un service public universel gratuit et obligatoire de l'éducation ?

Towards a responsible policy in human rights education

By Monique Prindezis

7he Commission on Human Rights is dead, long live the Human Rights Council ! It is perhaps premature to congratulate ourselves for this substitution ; it is not known whether, in addition to taking up the accomplishments of the former organism, the new Council will give fresh input to the promotion and protection of human rights. So it is very important to wait !

On the other hand, EIP has every reason to congratulate itself in that the purpose for which it was created, and which remains its principle objective, is fully detailed and well placed amongst the powers of the Council. Paragraph 5 of Resolution 61/251 of March 15, 2006 of the United Nations General Assembly states in effect that the newly created Human Rights Council « *will have as its purpose, particularly : a) to promote human rights education and learning, as well as advisory services, technical assistance and capacity building, to be provided in consultation with and with the consent of Member States concerned. (...)* ».

The change is important. What are merely episodic and limited actions can eventually become permanent powers. It is all the more important to underline the value of innovation in that the same revolution foresees the setting up of a « *universal periodic review based on objective and reliable information, of the fulfillment of each State of its human rights obligations*

and commitments » It seems to be understood, within the logic of the text, that this review concerns equally and perhaps even in the first instance human rights education and learning.

EIP, a pioneer in this area, is not masking its happiness. It nevertheless persists in raising the following paradox : is it logical to stress human rights education when, in a majority of countries, schooling is not assured ? Perhaps priorities should be reestablished by accentuating the right to education, knowing that human rights education is an integral part of this.

However EIP also has concerns in the face of the commercialisation of education which is taking place. Confronted with this threat, would it not be useful and urgent to consider how to set up a free, obligatory and universal public educational service ?



Para una política responsable de la educación en derechos humanos

Por Monique Prindezis

La Comisión de derechos humanos murió. ¡ Viva el Consejo de derechos humanos ! Tal vez sea demasiado pronto para alegrarse por esta sustitución ; ya que no sabemos realmente si además de retomar lo que ya hizo el antiguo organismo, el nuevo Consejo dará una impulsión suplementaria a la promoción y a la protección de los derechos humanos. Mas vale esperar.

Sin embargo la EIP tiene todos los motivos para alegrarse. El motivo principal por el cual fue creado y que sigue siendo su principal objetivo ha sido inscrito con todas sus letras entre las atribuciones del Consejo. El párrafo 5 de la Resolución 60/251 del 15 de marzo del 2006 de la Asamblea general de las Naciones Unidas dispone que el Consejo de derechos humanos recientemente creado « *tendrá vocación, notablemente de a) promover la formación y la educación en el campo de derechos humanos, tanto como los servicios de consultoría, la asistencia técnica y el refuerzo de las capacidades que se*

aportaran en coordinación con los Estados miembros concernidos (...) »

El cambio es importante. Lo que antes era objeto de acciones episódicas y limitadas en el tiempo deviene por fin una atribución permanente. La innovación es tanto más notable cuando la misma resolución prevé « *la instalación de un examen periódico universal sobre la base de informaciones objetivas y confiables, del respeto a los derechos humanos por parte de cada estado, y de sus compromisos y obligaciones en esta materia* ».

Se considera implícito, según la lógica del texto, que este examen también concierne – tal vez en primer lugar – la educación y la formación en materia de derechos humanos.

La EIP no puede mas que manifestar su satisfacción ya que hemos sido pioneros en este campo. Sin embargo queremos insistir en señalar la paradoja siguiente : ? Es lógico poner la educación en derechos humanos en primer lugar mientras que en la mayoría

de los países la escolarización no esta asegurada ? Tal vez habría que pensar en restablecer las prioridades y poner en primer lugar el derecho a al educación sabiendo que la educación en derechos humanos hace parte de ella.

La EIP tiene también inquietudes frente a la mercantilización galopante de la educación. Ante esta amenaza pensamos que seria útil y urgente pensar en como establecer un servicio publico universal que asegure la educación gratuita y obligatoria.



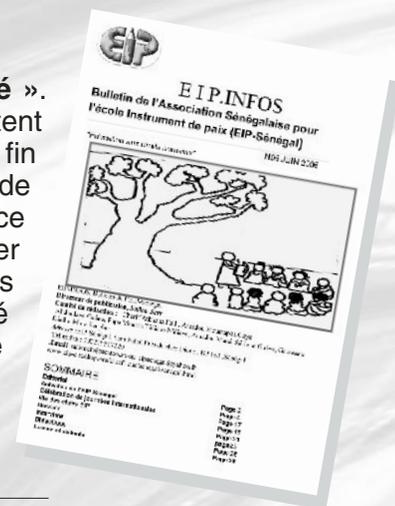
Photo JH

L'EIP en mouvement

Sénégal

L'EIP-Sénégal continue ses activités de sensibilisation à travers les ondes de Thiès FM. Plusieurs sujets sont abordés dont les violences faites aux femmes, les droits économiques, sociaux et culturels et la liberté d'expression. L'antenne sénégalaise de l'EIP continue de s'intéresser au problème lancinant des talibés mendians dans le cadre du projet

« un avenir pour le talibé ». Les talibés en général quittent l'école coranique vers la fin de l'enfance sans avoir de métier. Il s'est agi dans ce projet d'apprendre un métier aux talibés. Deux daaras (écoles coraniques) ont été choisies pour mener cette expérience.



Slovénie

Pour une citoyenneté européenne

Democracy and Human Rights in Europe (DARE), en collaboration avec le Bundeszentrale für politische Bildung (Centre fédéral pour l'éducation politique, en Allemagne), l'EAEA (*European Association for the Education of Adults*) et le ministère autrichien de l'Éducation, de la science et de la culture, a organisé la conférence « Année européenne de la citoyenneté par l'éducation : expériences nationales – défis européens », qui s'est tenue à Berlin en décembre 2005.

Cette conférence a illustré le statut et l'importance de l'éducation pour la citoyenneté

démocratique en créant une citoyenneté démocratique en Europe et pour l'Europe. Cet événement a non seulement permis de contribuer à dresser un bilan de l'Année européenne, mais a également identifié les défis importants pour l'avenir de l'éducation civique européenne. Il fut aussi question de la légitimité et de la crise de crédibilité de l'Union européenne, et il s'est tenu un ensemble de discussions sur des problèmes relatifs à l'identité et la citoyenneté européennes en présence de représentants du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, ainsi que des représentants de la société civile issus du monde de l'éducation, de la culture, de l'économie et des médias.

Par le biais du programme « Année européenne de la citoyenneté par l'éducation », le Conseil de l'Europe a mis l'accent sur un important besoin d'éducation civique ainsi que d'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie dans de nombreux pays. L'Année européenne s'inscrit dans la continuité des précédentes activités du Conseil dans le cadre du projet « Éducation pour une citoyenneté démocratique ».

L'EIP-Slovénie est devenue membre du DARE lors de leur 3^e Assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 2 juin 2005 à Sofia, en Bulgarie.

Guinée

Dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), l'EIP-Guinée participe à l'évaluation de politiques éducatives en Afrique, en

collaboration avec les autorités nationales des pays concernés, l'UNICEF et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) notamment.



Photo Amadou Diallo

Le projet « Appui à l'instruction civique » (APIC) de l'EIP-Guinée a obtenu de nombreux et précieux soutiens depuis le début de sa mise en œuvre, entre autres de la part du ministre de l'Enseignement pré-universitaire, le directeur national de l'Éducation civique, le directeur national de l'Enseignement élémentaire, le directeur général de l'Institut national de la recherche appliquée en pédagogie (INRAP) ainsi que des inspecteurs régionaux de l'Éducation.

Le projet APIC

Deux sessions de formation à l'utilisation des matériels APIC couplées avec une distribution de mallettes pédagogiques ont eu lieu à Kankan et à Labé en avril et mai 2006. Le dispositif de formation a consisté en une simulation - devant 20 élèves en présence des nouveaux enseignants - d'une leçon d'éducation civique conjointement par le coordonnateur APIC, Amadou Diallo, et par un enseignant bien au fait de l'approche APIC. Cette dernière s'appuie sur la méthodologie du guide *La Parole enseignante* et montre comment mettre en pratique les pas didactiques proposés, comment et à quelle étape utiliser chaque matériel

et quelle exploitation faire des textes juridiques. La simulation a permis aux enseignants de s'approprier concrètement la démarche et voir les difficultés liées à la traduction des concepts, l'évaluation, la participation des élèves, l'utilisation du matériel et du tableau noir, la conduite des discussions.

La mallette pédagogique APIC comprend un magnétophone, les enregistrements sonores, le guide pédagogique « La parole enseignante », des textes juridiques annexes et une affiche de promotion.

« La parole enseignante » est le premier numéro de la collection « Pratiques pédagogiques » de l'EIP-Internationale.



La mallette pédagogique

L'EIP en mouvement

Cameroun

L'EIP-Cameroun publie un bulletin d'information « EIP Magazine » dont le thème majeur est « Carton rouge au travail des enfants ».

En juillet 2006, à Yaoundé, l'EIP-Cameroun a contribué à la tenue d'un atelier régional visant la protection des minorités et des peuples autochtones victimes de marginalisation et de pauvreté. Cette rencontre regroupa le Centre srilankais d'études ethniques, le Groupe londonien des droits des minorités et Equitas, de Montréal.

l'EIP-Cameroun a été également sollicitée par le ministère camerounais des Affaires sociales, pour concevoir des guides d'édu-

cation préventive sur la lutte contre les abus sexuels aux enfants, avec le soutien matériel de l'UNICEF Cameroun.

Par ailleurs, selon Gabriel Siakeu, président de l'EIP-Cameroun, la non scolarisation de nombreux enfants du pays est attribuable à la déficience de l'offre d'enseignement et au manque d'enseignants. Les indemnités qui leur étaient auparavant accordées lorsqu'ils enseignaient dans une province autre que la leur ont été supprimées. Cela aurait provoqué un repli graduel des enseignants des régions les plus éloignées vers les grandes villes et, par conséquent, la fermeture d'écoles rurales.



Aussi, les parents les plus pauvres doivent payer une partie des salaires des enseignants pour une qualité d'éducation inférieure à celle des villes. Dans l'extrême nord du pays, région la plus sinistrée, 60% des enseignants sont rémunérés par les parents, souligne-t-on.

Uruguay

L'EIP-Uruguay participe à une commission de travail qui vise à mettre en oeuvre un projet associant récréation et apprentissages. Celui-ci proposera aux

élèves d'un quartier défavorisé de Montevideo une combinaison de jeux, de sports, d'activités créatives et d'aide aux devoirs. Par ailleurs, elle anime une

émission radiophonique hebdomadaire sur les droits de l'enfant et l'École instrument de paix.



Burkina Faso

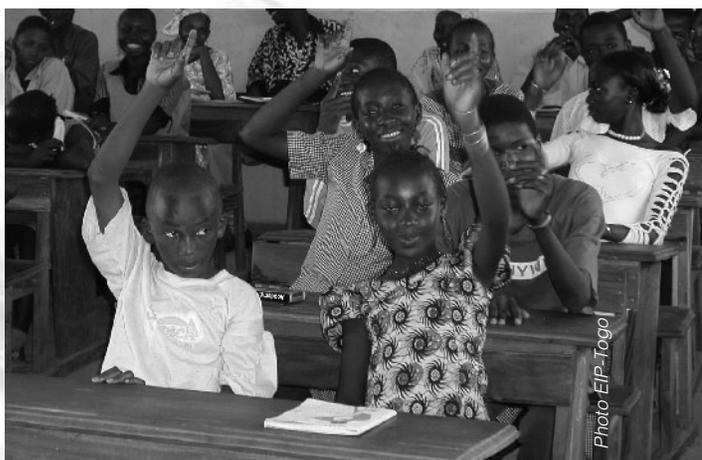
En collaboration avec d'autres ONG du pays, l'EIP-Burkina Faso a contribué à la promotion de la *pédagogie de coopération* et parti-

cipé collectivement à la recherche de stratégies de lutte contre le harcèlement sexuel des filles en milieu scolaire.

L'EIP en mouvement

Togo

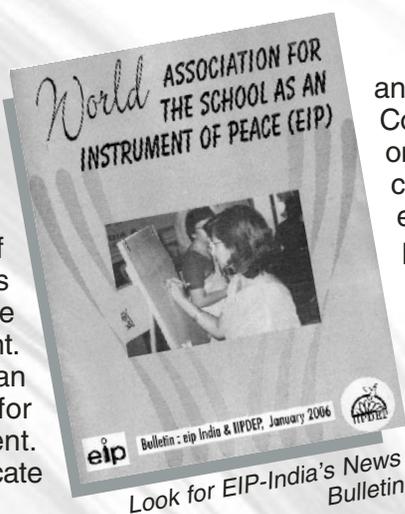
L'EIP-Togo a eu une rencontre très fructueuse avec la Ministre des Droits de l'Homme, de la Démocratie et de la Réconciliation ; elle a promis d'œuvrer de concert avec son collègue de l'Éducation nationale en vue de promouvoir l'enseignement des droits de l'Homme et des valeurs citoyennes dans les écoles.



India

A call for peace

« Nobody wants to fight with the guns and live the life of militant or terrorist, which is very hard life, but violation of human rights makes these people to lift up the arms and become militant. Therefore he says, human rights are essential for peace and development. First we have to educate



and convince our political leaders. Country's importance is not based on how many nuclear weapons the country has but is based on economic progress, agricultural produce, and industrial development. »

- Dr. Balkrishna Kurvey
President of Indian Institute
for Peace,
Disarmament &
Environmental Protection

Mauritius

Internet Child Safety Foundation, a subsidiary of Halley Movement has launched a one year awareness campaign on safe use of Internet by young people in Mauritius. The first of a series of workshops took place on 25th March 2006 at

Batimarais, a rural region of the country. Mr Mahendranath Busgopaul, Director of Internet Child Safety Foundation and also Secretary-General of Halley Movement pointed out the objective of this campaign to bring the message of safe

surfing to the rural community in Mauritius. A study on the use of Internet has also been undertaken and the conclusions of this research will be announced at the National Symposium.

L'EIP en mouvement

Maroc

Une caravane de la paix

La caravane de la paix est l'un des programmes les plus ambitieux de l'Association marocaine pour l'école instrument de paix (AMEIP), qui a sa structure propre. Il s'agit d'un groupe de personnes - une troupe de spectacle et des animateurs - qui se déplacent pour éduquer à la paix, à la tolérance à la citoyenneté et au respect des droits. Il s'agit là d'une équipe dynamique d'animateurs d'enfants âgés de 10 à 18 ans, tous soucieux de promouvoir, de manière ludique et interactive, la culture de la paix et de la tolérance.

Comme son nom le laisse suggérer, la caravane se déplace : elle visite les établissements scolaires et autres, dans le cadre d'un programme fixé à l'avance et négocié avec les partenaires, dans le but de sensibiliser aux valeurs de paix, de tolérance de citoyenneté et de respect des droits.

La démocratisation suppose le contrôle effectif des directions par la base et la réforme des structures. Cela suppose une véritable politique de formation en renforcement des capacités qui associera les responsables de cette association et les responsables des établissements scolaires afin qu'ensemble ils aient une meilleure compréhension de leur responsabilité, une claire vision du rôle que chacun doit jouer dans l'intérêt de l'école.



Hungary

EIP-Hungary started a research of the hungarian historical heritage of the peace movement and peace education. Some original documents and data from 1885-86 years were found. One of our well known writer acted as a speaker at the Congress of Interparliamentarian Union in Brussels, in 1885. He spoke about the importance of the peace education in the schools.

The following year, in 1886, the VII. Peace World Congress was held in Budapest. Bertha von Suttner was one of the famous guests. The reason of our work is the Bertha von Suttner Peace Nobel Prize centenarium. EIP-Hungary is planning a publication of the outcome of the research and would like to develop an educational package based on the research.

Teacher's training in some hungarian schools

The Foundation for Human Rights and Peace Education closed a successful year in last december. The Complex Instruction Program was developed by the Stanford University School of Education expert staff in cooperation with many committed teachers. The teaching-learning strategy is not only an effective and

cooperative tool in the intercultural education in the classroom, but an important way of peace education in the heterogeneous classrooms. We started its implementation in 2001, in some hungarian schools. Together with a group of enthusiastic teachers, after an adaptation process of four years, the

teaching –learning method has got an official accreditation in-service teacher training programme. We had already three training programmes, and the interest of teachers is impressing. The strategy based on the small group work and the power sharing between the teacher and the students. The stu-

dents use each other as a source of the information and knowledge. But the most important result of the new approach is the joy of the learning process for all children. We hope we can contribute a great deal to the peaceful classroom in Hungary, especially for Roma children.

Colombia

Programa Juvenil de Educación para la Paz

La extrema pobreza, la exclusión socio-racial y el conflicto armado son tres problemas graves que la sociedad colombiana enfrenta en la actualidad. A pesar de tan lamentable situación, los colegios no tienen programas educativos en materia de derechos humanos, y resolución de conflictos, lo cual se refleja en el desconocimiento alarmante de estos temas a nivel juvenil. Por ello, resulta necesario implementar un programa de educación para la paz en las escuelas, que no sólo capacite a los jóvenes y niños, y a sus maestros, sino también promueva la difusión de los conceptos básicos aprendidos por éstos.



Un grupo de jóvenes colombianos promotores de paz, basados en los principios de la Escuela Instrumento de Paz EIP, decide crear y promover el Programa Juvenil de Educación para la Paz, para llevarlo a cabo inicialmente en 5 colegios de Bogotá (Col) interesados en implementar el Programa, el cual consta de un taller participativo y una sesión de narración oral (por escuela)

sobre la importancia de los derechos humanos, los derechos culturales y de los niños, y la resolución de conflictos. Tales sesiones y talleres serán dirigidos por el coordinador académico a cargo del proyecto (Corresponsal EIP en Colombia) y dos capacitadores expertos en los temas, quienes a la vez recibirán apoyo de los otros promotores de paz del grupo.

L'EIP en mouvement

EIP-Hawaï at a glance

By Joshua Cooper

The focus of EIP is to create a culture of peace and human rights. EIP Hawaii expands its influence in the islands by means of the creation of new curricula and an annual conference on peace education, as well as holistic approaches in community education connected with transforming the legislature into a place for people's movements.

All of the educational events over the year aimed to provide knowledge in the classroom and the community and to transform the information into initiatives that live up to the philosophy of EIP Hawaii - Education, Mobilization and Realization.

EIP Hawaii continues to teach in the high school with the Pacific and Asian Affairs Council, offering classes in global studies and media literacy on Maui. EIP Hawaii also offers courses at the university level at various campuses in Hawaii. The traditional courses of world politics allow students to focus on the current affairs at the United Nations concerning the U.S. record in civil and political rights. Students prepared a shadow report to the UN Human Rights Committee

documenting violations and offering recommendations to change policies to improve the daily life of people in Hawaii. Students were also fortunate to hear a peace activist and mother from Iraq speaking about human rights abuses and the hope for a better future in the Middle East. Students also learned about the emerging green economy with models to harmonize commerce with a culture rooted in respect for the earth.

Beyond the traditional courses in Hawaii, students were able to study the Millennium Development Goals at the UN Permanent Forum on Indigenous Issues at UN headquarters in New York. Students also attended the Committee on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women, and participated in the fifth annual Human Rights on the Hill course in Washington DC, focusing on peace, environ-

ment, human rights and global justice and featuring over 15 experts offering insight into the issues facing America and the world.



Archives EIP

Beyond the courses, EIP Hawaii was able to launch a new initiative bringing together peacemakers,

L'EIP en mouvement



puppeteers and professors in a conference focusing on uniting the various initiatives in peace education in a coherent campaign for Hawaii.

The other major initiative is the second Annual Human Rights Day at the State Legislature, allowing Hawaii's grassroots associations network to meet global standards for social justice. The second annual Human Rights Day brought together two dozen community associations focusing on improving the basic civil, political, economic, social, and cultural rights of Hawaiian citizens. Booths provided information on the community projects being coordinated in Hawaii. This also allowed the sharing of

information regarding relevant legislation and the examination of potential strategies for the passage of legislation. Building on the success of the inaugural program, elected officials and staff met directly with community movements that are organizing to ensure the quality of life of Hawaii's citizens.

An important feature of Human Rights Day is a Career Fair for the Common Good for Hawaii's youth and students who are looking for opportunities to volunteer and serve with organizations focusing on poverty reduction, environmental protection, human rights promotion and conflict resolution. At the conclusion of the day, there was a presentation of resolutions and bills that focus on the realization of the Millennium Development Goals. This is in the tradition of the passage of legislation in connection with the first Human Rights Day in 2005 when the Legislature adopted the *UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples*. This year there were resolutions focusing on the principles of the ONE campaign spearheaded by Bono of U2, the implementation of the *Kyoto Protocol* by the State of Hawaii, and its adoption

of the *UN Convention on the Rights of the Child* and of the *Convention on the Elimination of all forms of Discrimination against Women*.

For the second year, beyond Human Rights Day, there was effective advocacy regarding various resolutions being passed by the House and Senate. Building on last year's success in the adoption of the *UN Draft Declaration on the Rights of Indigenous Peoples* by the Hawaiian State Legislature, a new resolution was passed based on testimony provided at a Senatorial hearing on HCR 312 supporting the *UN Convention on the Rights of the Child*. The spirit of the resolution was conveyed by Chairman Kalani English, who said that if the US wasn't living up to its international agreements, then « This is a situation where the state of Hawaii can and should lead by example. » The resolution was revised to call on the Hawaii Institute for Human Rights to recommend human rights instruments that can be adopted by the State of Hawaii.

L'EIP en mouvement

PROFIL DE MILITANTS EIPÉIENS

Récemment l'EIP envoya aux sections nationales, aux correspondants et aux membres du réseau un questionnaire portant sur divers aspects de leur vie associative. Voici les grands traits de l'ensemble des réponses.

L'on dit consacrer majoritairement en moyenne **20 heures de travail/mois**, mais certains sont largement au-dessus de cette moyenne.



Les **membres** sont en majorité des enseignants de tous les ordres d'enseignement.

La grande importance accordée aux **activités de formation** et le militantisme des membres sont les traits dominants.

Tous les membres du réseau ayant répondu au questionnaire sont minimalement **informatisés**.



Le principal moyen d'évaluation est le **rapport annuel**.

Les membres actifs ont pour plusieurs un très bon **niveau de formation** en matière d'éducation aux droits de l'homme, à la paix et à la citoyenneté démocratique.

L'EIP-Internationale constitue la principale **source de revenus**.

Les autres sources de **financement** comprennent principalement les contributions des membres, l'aide de fondations et la vente de publications.



Les établissements d'enseignement sont les **partenaires** les plus fréquents.

Quelques sections nationales entendent entreprendre du **démarchage** auprès d'autres financeurs au cours des années qui viennent.

Viennent largement en tête les dépenses anticipées au chapitre des **formations de formateurs**.

L'EIP-Internationale

Priorités d'action

SOUTIEN AUX SECTIONS, CORRESPONDANTS ET MEMBRES DU RÉSEAU DE L'EIP

Il est de la responsabilité même de l'EIP-Internationale d'apporter son soutien aux sections, correspondants et membres du réseau qui œuvrent en première ligne, au quotidien, auprès des enfants comme des adultes. Ce soutien se traduit par de l'aide professionnelle, technique et financière dont peuvent bénéficier les sections dans la réalisation de leurs activités. Ainsi, l'EIP-Internationale peut :

- **fournir des expertises en matière juridique, pédagogique et de TIC ;**
- **proposer des cadres de planification, d'administration et d'évaluation des activités ;**
- **contribuer à la conception, à la réalisation et à la publication de matériels pédagogiques selon les besoins ;**
- **financer, dans la mesure du possible, l'achat d'équipements informatiques.**

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Une équipe pluridisciplinaire internationale de l'EIP conduit des recherches et produit des analyses dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme, à la paix et à la citoyenneté. Ces travaux se concentrent notamment sur le développement d'attitudes et d'aptitudes favorisant l'ouverture à l'Autre, la prise en compte du « terrain » réel d'exercice du métier d'enseignant et l'analyse des problématiques de l'éducation qui peuvent aider à mieux comprendre les enjeux relatifs à la place des droits de l'homme au sein des politiques et des pratiques de l'enseignement et de la formation. C'est dans cette perspective que l'EIP vise à :

- **comprendre les facteurs endogènes et exogènes favorables à l'intégration de cette éducation dans les pratiques d'enseignement formel et non formel ;**
- **collecter, sélectionner et analyser l'information sur la base de sources fiables provenant de banques de données, de**

décisions administratives et politiques et d'évaluation de pratiques de terrain ;

- **constituer une base de données permettant une vue d'ensemble des objets d'études et d'analyses.**



L'EIP-Internationale a bénéficié de son réseau de collaboration universitaire tout au long de l'année 2005. Cette collaboration s'est traduite par un certain nombre de réalisations dans les domaines de la formation, de l'expertise de contenu et des publica-

L'EIP-Internationale

tions. Ainsi en fut-il avec l'Université de Genève en matière d'éducation à la citoyenneté, avec l'Université de Mons (Belgique) sur les approches de formation en éducation aux droits de l'homme, avec l'Université Paris-VII sur l'analyse du droit à l'éducation, avec l'Université du Québec à Montréal sur les représentations qu'ont les jeunes des règles et de l'autorité, avec la Chaire UNESCO de l'Université de Santiago (Chili) sur l'intégration des droits de l'homme dans l'enseignement et la formation, avec la Chaire UNESCO de l'Université Aristote, en Thessalonique (Grèce), sur un programme interfacultaire d'éducation à la paix et aux droits de l'homme et avec l'Université de Leicester (Angleterre) sur l'éducation à la citoyenneté démocratique.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Depuis quelques années, l'EIP a entrepris d'intégrer les TIC dans son fonctionnement, de même qu'elle s'est employée à réduire le fossé numérique dont sont victimes certaines sections nationales les moins avancées sur le plan socio-économique.

17 sections nationales disposent désormais d'un site Internet : la Belgique, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Colombie, le Congo (RDC), l'Espagne, la France, la Guinée, l'Inde, le Mexique, le Maroc, le Niger, le Québec, le Sénégal, la Slovénie et le Togo. Ces sites sont accessibles depuis le portail de l'EIP. 37 des 40 sections communiquent avec le siège et entre elles au moyen des TIC (courriers électroniques, listes de discussion), ce qui a permis de multiplier les contacts.

Plusieurs sections intègrent désormais les TIC dans leurs activités régulières. Ainsi, l'EIP-Slovénie a réalisé et mis en ligne une formation à distance pour les enseignants
www.eip-cdv.si

(voir le rapport en ligne **www.eip-cdv.si/online.html**) et continue d'alimenter sa bibliothèque virtuelle en matière d'éducation aux droits de l'homme :
www.eip-ass.si

En Guinée, le recours aux TIC a permis l'élaboration à distance d'un guide pédagogique d'éducation civique destiné aux écoles primaires du pays.
www.eip-cifedhop.org/eipafrique/Guinee/Guinee.html



DARE conference

« National Experiences – European Challenges »

By *ALENKA ELENA BEGANT*,
President of EIP-Slovenia

DARE – European Network for Democracy and Human Rights Education, in collaboration with the Bundeszentrale für politische Bildung, EAEA, and Austrian Federal Ministry for Education, Science and Culture, organized the conference « European Year of Citizenship through Education : National Experiences - European Challenges ». The conference was held in Berlin on 2nd to 4th December 2005.

With the « European Year of Citizenship through Education 2005 » the Council of Europe had strongly emphasized the massive need for civic education as well as for education on human rights and democracy in many countries. The European Year stood in line with the Council's previous activities within the project « EDC – Education for Democratic Citizenship ». The symbolic « European Year of Citizenship through Education 2005 » highlighted the tremendous importance of civic / citizenship education. The conference itself documented the status and the significance of education

for democratic citizenship in creating a democratic citizenship in Europe and for Europe. It was also one of the important contributions to the « European Year of Citizenship through Education », because it took up new impulses that had arose from the European Year. These involved disseminating results achieved so far and discussions on a practical and contemporary insight into the conditions of civic education in Europe. The event thus not only contributed to providing a balance for the European Year, but also identified important challenges for the future of European citizenship education.

Moreover, the current discourse on the legitimation and credibility crisis of the European Union was taken up, as well as an exchange of discussion on issues concerning European identity and citizenship with representatives of the Council of Europe, the European Commission and with representatives out of



NETWORKING EUROPEAN CITIZENS IIP EDUCATION

EYCE 2005:
National Experiences
European Challenges

December 2-4, 2005
dbb-Forum, Berlin, Germany



the civil society from education, culture, economy and the media.

As a day before the conference started had been devoted to DARE's HRE fair EIP Slovenia used the occasion and presented our mandate and our national HRE programs to the network members as well as representatives of BpB and Council of Europe present at the fair. We had shown analyses and outcomes of our national three-year children's rights project MY RIGHTS that we successfully ended in 2005. The project got known internationally because of its simple, but innovative methodology and results achieved. We had also presented our pilot HRE program COMPASS which

L'EIP-Internationale

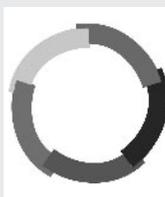
is run in cooperation with Council of Europe – Directorate for Youth and Sport. In the latter we had also introduced innovative methods, including distant on-line training of trainers and HRE pedagogical observation and reflection tools. (EIP Slovenia – School for Peace become DARE member at their annual 3rd General Assembly that took place at 2nd June 2005 in Sofia.)

During the Berlin conference EIP Slovenia's president used the opportunity to established contacts with representatives of the European Commission working on life-long learning and discussed the role of HRE and education for democratic citizenship in that specific field, had a short work meeting with Council of Europe's EDC Department director Ms Olof Olafsdottir on forthcoming EDC mate-

rials regarding formal education. There were also many opportunities to meet colleagues from NGOs working on HRE in SE Europe (Bosnia, Croatia, Serbia, Kosovo, Macedonia), other EIP sections/ correspondents (Hungary, Italia) and for exchange of valuable experiences and views on HRE policies in our countries as well as in European Union and Council of Europe.

L'EIP aux Assises de la société civile sur l'éducation

C'est du 14 au 16 septembre 2006 que se tenaient, à Paris, les *Assises de la société civile sur l'éducation* sous l'égide de l'Organisation internationale de la francophonie. Cette rencontre se déroula autour des questionnements suivants :



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
LA FRANCOPHONIE

Quels sont les rapports à établir entre la généralisation de l'éducation et de la formation et le développement économique et social et entre la démocratie et les progrès du droit à l'éducation et à la formation ?

Quelle politique linguistique au service de quelle politique éducative ?

Quelles technologies au service du progrès de l'éducation et de la formation ?

L'EIP participa à cet événement et présenta deux exposés, l'un sur l'économisme ambiant et le droit à l'éducation, l'autre sur les constats et les défis de l'intégration des TIC dans l'éducation aux droits de l'homme, à la paix et à la citoyenneté. Ils sont reproduits depuis le site Internet de l'EIP.

Les Assises de l'éducation sur le site Internet de l'OIF :

www.francophonie.org/actualites/nouvelle.cfm?der_id=1139&affdebutr=1&type=liste

Le site de l'observatoire de la Délégation à la Paix, à la Démocratie et aux Droits de l'homme (DDHDP) : www.democratie.francophonie.org

INDIA: Report of the 3rd National Training Session

With help from EIP International, EIP India organised the 3rd National Training session on Human Rights & Peace Education from 27th to 29th January 2006 in Nagpur. The participants attending the training session were for the most part teachers and a few NGOs from throughout India.

Dr. Nail Arya, a physician from Canada and Vice-President of IPPNW North America, was a guest of this training session. In his talk on « Peace through Health », he told the participants, mostly the teachers, why physicians should talk about peace. Health and peace, he said, are closely related and dependant on each other; when we have good health or when there is peace we feel well.

In the same way as physicians, teachers have knowledge and skills at every stage of a conflict. Before violence erupts they can help to prevent it, and during the violence and after it they can help a child re-build and re-integrate into society. He described social projects and schools in El Salvador, Palestine and Croatia that

promote trauma healing, non-violent conflict resolution, peaceful coexistence, human rights, and reduction of ethnic bias.

Nalini Kurvey, President of EIP India, congratulated the participants for their presence at the third national training session. She reported on the activities carried out by EIP India since 1995, and discussed the national and regional training sessions EIP India is organizing in India with support from EIP International.

Ms. Monique Prindezis, Secretary General of EIP International, who had traveled such a great distance to attend EIP India's third national training session, told the participants how important it was for her to visit India for the first time. India, she said, had produced one of the world's greatest thinkers in Gandhi, who had influenced us all with his reflections on social justice and the promotion of human dignity. Ms Prindezis' participation brought the session the support of EIP International.

The session identified numerous causes of conflict



and war, ranging from corruption, ethnic hatred, and socio-economical disparity to politically motivated vested interests. But according to Dr. Balkrishna Kurvey - President of the Indian Institute for Peace, Disarmament & Environmental Protection - the most important cause is the violation of human rights. Nobody wants to fight with guns and live the very difficult life of a revolutionary or a terrorist, he said, but human rights violations make these people take up arms and become militant. Therefore, he said, human rights are essential for peace and development. This calls first for the education and conversion of political leaders. A country's importance

Formation

should not be determined by the number of nuclear weapons it has, but on its economic progress, agricultural production, and industrial development.

Nalini Kurvey concluded the training session. She attributed EIP India's ability to conduct the session to the encouragement and cooperation of EIP-International. She was grateful to the participants for the active participation and enthusiasm they had shown in all the activities during the session. She was thankful to her team for their smooth running of the conference.



Le Centre de la paix de Gaza pour l'action non-violente

Le centre pour la paix de l'Université Al-Aqsa de Gaza a organisé, en février 2006, une session de formation à l'action non-violente et à l'éducation à la paix, grâce au soutien financier de l'Agence catalane de coopération au développement.

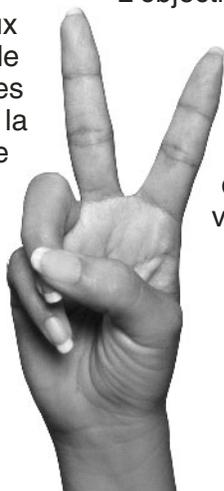
Cette formation était destinée aux professeurs, diplômés et étudiants de l'Université Al-Aqsa ainsi qu'à des représentants de la société civile de la Bande de Gaza, une trentaine de personnes en tout.

Jean-Marie Muller, directeur du Mouvement pour une alternative non violente (MAN), en France, devait

participer à cette session au titre de responsable de la formation. Empêché de pénétrer dans Gaza, il resta néanmoins en contact avec les participants par l'entremise du téléphone et du courrier électronique.

L'objectif de cette session fut de permettre aux jeunes Palestiniens de Gaza et futurs membres du Centre de la paix de l'Université Al-Aqsa de connaître les principes et les méthodes de la non-violence dans un contexte marqué par la violence et l'occupation israélienne.

Ziad Medoukh, coordonnateur



LE PROJET MALIEN

Par Oumar Traore

Le projet de formation des enseignants des quatre ordres d'enseignement de l'Académie d'enseignement de Mopti à l'enseignement des droits de l'homme et à la paix est une initiative de Boubacar Ba et de Oumar Traore, deux anciens participants aux sessions de formation du Centre international de formation à l'enseignement des droits de l'homme et de la paix (CIFEDHOP). B.Ba est juriste et coordinateur de l'ONG EVEIL (Éducation Civique et Gouvernance en 5^e Région). O. Traore est professeur principal de Lettres modernes, chargé de communication à l'Académie d'enseignement de Mopti, président du Groupe de Réflexion et d'Action pour la Culture, l'Éducation et le Sport à Mopti (GRACES). Ce projet a bénéficié du soutien du ministère malien de la Justice et a été financé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de juillet à décembre 2006.

L'objectif principal de cette initiative est de promouvoir le concept « École Instrument de Paix » à travers la for-

mation des enseignants et des enseignantes de l'enseignement fondamental, du secondaire général, de l'ordre normal et technique professionnel, à l'intégration des droits de l'homme et à la paix dans l'enseignement. Dans l'ensemble, le projet vise à assurer :

- la formation de huit formateurs relais à l'enseignement des droits de l'homme et de la paix ;
- la formation de 24 enseignants du Fondamental des CAP de Mopti et de Sévaré ;
- la formation de 24 enseignants de l'enseignement secondaire général, normal et technique professionnel ;
- la création de quatre clubs École Instrument de paix (Club EIP LHDS ; Club EIP IFM-YAB, Club EIP CAP Mopti, Club EIP CAP Sévaré) ;
- la création d'une troupe théâtrale EIP ;
- la création d'un bulletin de liaison « Venise EIP ».



Photo EIP-Mali

Le site de l'EIP-Mali :

www.eip-cifedhop.org/eipafrique/Mali/Mali.html

essais

L'ÉDUCATION, UN MARCHÉ ?

Il semble que la « marchandisation de l'éducation » soit une tendance lourde qu'il sera difficile d'inverser, du moins à court terme. Néanmoins, ce processus s'impose avec détermination si nous considérons l'éducation comme un bien public, appartenant à tous sans discrimination aucune, au même titre que l'eau, menacée elle aussi de privatisation généralisée et de commercialisation à outrance. C'est que sous nos yeux se déroule une gigantesque opération de dépossession des populations des biens qui leur appartiennent en commun.

S'agissant de l'éducation, Mme Tomasevsky souligne que la nécessité de convenir d'une politique mondiale des droits de l'homme est apparue avec plus de force depuis la reprise des négociations sur la libéralisation du commerce des services d'éducation. Les exportateurs de services d'éducation ont donné le ton, ajoute-t-elle, en orientant l'éducation sur la voie d'un service entrant dans le commerce international. Selon elle, il est donc plus important que jamais de définir la nature et la portée de l'éducation, qui de-

vrait rester en dehors du commerce et demeurer un service public gratuit

Selon Mme Uvalic-Trumbic, la tendance à commercialiser ce qui est considéré à ce jour comme des biens publics - éducation, culture et information - met en danger les mécanismes actuels de contrôle dans ces domaines et appelle à de nouvelles approches en vue de protéger les droits de la personne. À moins que de nouvelles règles voient le jour, les pauvres n'auront pas accès aux avantages de la mondialisation, de conclure la représentante de l'UNESCO.



Il nous paraît particulièrement urgent d'introduire à large échelle dans les programmes de formation des enseignants et dans les salles de classe l'éducation au débat citoyen et à l'esprit critique pour éviter que l'École ne devienne qu'une simple entreprise soumise aux aléas du marché.

Références

- Human Rights Features (2004) « Education has become a traded service » www.right-to-education.org
- Internationale de l'éducation. « L'OMC et le cycle du millénaire : les enjeux pour l'éducation publique » www.ei-ie.org/main/french/index.html
- « L'eau, ce bien commun de l'humanité » Groupe eau, Attac, 2003. www.france.attac.org/IMG/pdf/eau_bien_commun_humanite.pdf
- ONU (2005). « Les inégalités dans le monde sont plus prononcées qu'il y a 10 ans. » www.un.org/News/fr-press/docs/2005/SOC4681.doc.htm
- ONU (2002). « Rapport annuel présenté par Mme Katarina Tomasevski, Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation, en application de la résolution 2001/29 de la Commission des droits de l'homme ». www.unhchr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/TestFrame/396c9c8bbaae3dec1c1256b81005949dc
- UNESCO. « Higher education for sale » www.unesco.org/education/index.shtml

L'ÉDUCATION, UNE BONNE AFFAIRE

Notre époque est ainsi. Les moralistes en appellent à une quête du sens, les politiques ont fait de la bonne gouvernance leur maître mot et les officiants de la mondialisation n'en ont que pour la rentabilité – dont celle de l'éducation désormais dé-

pendante comme un investissement en « capital humain ».

Un tout récent vocabulaire émaille dorénavant le contenu de politiques sur l'éducation, de discours de politiciens ou de rapports de technocrates. Tout le monde le sait maintenant : l'éducation, ça se « manage ». Voyons voir.

Ce nouveau vocabulaire n'est pas innocent. Il uniformise la pensée sur l'éducation, il inféode l'esprit à des approches « managériales » de la chose éducative, réduisant celle-ci à la « capacité » de produire des « compétences » attendues pour un meilleur « investissement » dans le futur.

Privatisation, commercialisation, bonnes pratiques, compétences, étalonnage concurrentiel (benchmarking), les « PPP » (partenariats public-privé), prise de décision, gestion efficiente de la classe, contrat de réussite, « bonnes pratiques », « clientèle scolaire », qualité totale, produits, reddition des comptes, « imputabilité », performance, ... sont autant de termes qui font le quotidien de l'administration scolaire et qui sont tous plus ou moins empruntés au monde de l'entreprise et à celui des affaires.

C'est ce vocabulaire qui préside maintenant aux objectifs de l'éducation et qui affiche une bonne pensée pour les politiques de l'éducation qui visent à la maîtrise d'un certain nombre de savoirs et de compétences qui permettront aux élèves de bien s'intégrer plus tard une fois arrivés sur le marché du travail, de participer à la croissance collective, d'agir en bon citoyen corporatif et en consommateur averti. Tel est le projet de société défini par le rendement, la rentabilité, la conformité aux règles et le pouvoir d'achat.

JH

N'y a-t-il que les punitions ou châtiments corporels pour corriger l'enfant africain?

Par Yao Z. Abotsi et John K. Agbeli

Il y a 3 ans, l'EIP-TOGO a eu à organiser avec l'appui matériel et financier de l'Ambassade américaine au Togo et de l'EIP-Internationale 8 sessions de sensibilisation et 8 ateliers de formation à l'intention de plus de 900 participants composés d'inspecteurs, de directeurs et professeurs chargés d'éducation civique et morale dans les collèges publics sur le thème de la culture de la paix par l'éducation civique à l'école. Vu le succès remporté par ces sessions, les enseignants des collèges privés, laïcs et confessionnels qui gèrent plus de la moitié des élèves du pays ont sollicité et obtenu l'organisation à leur intention des mêmes sessions durant cette année scolaire 2005-2006.

Lors des activités sur la *Convention relative aux droits de l'enfant* (CDE), une question récurrente a longtemps préoccupé bien des participants : celle des punitions et l'interdiction de faire usage du bâton (châtiments corporels). Certains enseignants et parents continuent de croire que c'est la meilleure méthode de faire réussir les enfants ; d'autres

extrémistes vont jusqu'à déclarer que pour l'enfant Africain, c'est la meilleure des corrections. Certes, il s'agit là d'affirmations graves qui ne reposent sur aucun fondement scientifique.

Bien des travaux sur la psychologie de l'enfant sont unanimes pour souligner que l'enfant n'est pas un petit adulte qui aurait la même maturité que l'adulte tout en étant petit par la taille ; c'est plutôt une personne différente en tous points de l'adulte et dont les préoccupations majeures sont la bonne chère et les jeux. Pour mieux comprendre l'enfant, chacun peut individuellement se livrer à un petit exercice consistant à se remémorer les priorités qui étaient les siennes entre 5 et 12 ans par exemple.

Rappelons que le préambule de la CDE à laquelle presque tous les États, dont le nôtre, sont parties souligne, entre autres que « L'enfant, en raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, a besoin d'une protection spéciale et de soins spéciaux, notamment d'une



protection juridique, appropriée, avant comme après la naissance ».

Par ailleurs, en dehors des articles 2, 3, 6 et 12 qui fixent les principes fondamentaux de ladite convention dont la non-discrimination et l'intérêt supérieur de l'enfant, il est important de rappeler aussi

les dispositions de l'article 19 qui précise dans son 1er alinéa : « Les États parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle pendant qu'il est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou de ses représentants légaux ou de toute autre personne à qui il est confié ».

Il est évident qu'il n'est pas question au jour d'aujourd'hui d'aller à contre-courant de l'histoire et des avancées juridiques qui au niveau national, régional et international protègent les droits humains en général et ceux de l'enfant en particulier, car il n'y a pas que la souffrance infligée par « la violence, les brutalités physiques » ou autres « mauvais traitements » pour éduquer et corriger l'enfant. Les parents eux-mêmes ont besoin de sensibilisation car certains sont les premiers à venir recommander le fouet à l'école pour leurs enfants. Connaissent-ils vraiment leur rôle en vue du plein épanouissement de ces derniers ?

En dehors des punitions classiques autorisées par

l'administration scolaire à savoir : la réprimande, la retenue, les mauvais points, la privation partielle de récréation, l'exclusion temporaire etc., il faut mettre l'accent sur la communication avec l'enfant afin de le comprendre pour mieux l'aider.

Cependant il se pose un problème de taille dans les réalités du terrain. C'est la question des effectifs pléthoriques qui font de nos établissements scolaires de véritables usines robotisées sans âme et non des maisons d'éducation.

Prenons le cas d'un collège de 16 classes avec 100 élèves par classe, soit un effectif total de 1 600 élèves pour un seul surveillant général chargé de la discipline.

Les élèves retardataires de la 1^{ère} heure les matins peuvent atteindre à la fin de la semaine 250 au moins sans les récidivistes. Ajoutons à ce nombre celui des élèves punis pour indiscipline dans les classes par les professeurs à raison de 2 élèves par classe et par jour, soit en tout 160 élèves pour les 5 jours de la semaine.

Supposons que la punition appropriée pour ces cas soit la retenue. Samedi matin, le surveillant général se retrouverait avec 250 retardataires plus 160 autres punis soit en tout 410 élèves. Comment peut-il organiser tout seul avec

efficacité la retenue de tant d'élèves ?

Devant ces difficultés, il arrive que ce surveillant général, parfois avec la complicité du chef d'établissement, trouve plus simple et plus utile de donner séance tenante des coups en lieu et place d'autres formes de punition plus humaines et plus éducatives. Ce n'est qu'un exemple pour illustrer les réalités quotidiennes de la plupart de nos établissements.

Comme chacun peut l'entrevoir, la vraie solution consiste à construire suffisamment d'écoles, à recruter et à former en nombre suffisant enseignants et personnel administratif pour que nos écoles soient de véritables maisons d'éducation avec des effectifs raisonnables.

Mais comme le droit à l'éducation fait partie des droits économiques, sociaux et culturels et dont la pleine jouissance est consécutive aux moyens disponibles des États, à quelle solution intermédiaire viable doit-on recourir pour humaniser nos écoles en matière de punition ? C'est à ce débat loin d'être clos que nous aimerions convier élèves, parents et enseignants et bien sûr nos amis de l'EIP-TOGO et de l'EIP-Internationale.

Des règles à l'école, certes, mais pas n'importe lesquelles

Par Véronique Truchot

Quelles représentations les élèves qui terminent leur scolarité de secondaire ont-ils des règles à l'école ? Question d'importance dans un contexte de réforme éducative qui introduit l'éducation à la citoyenneté dans les programmes d'études. Nonobstant la pertinence du sujet, aucune étude, à notre connaissance ne lui a été consacrée. Pourtant, la connaissance des représentations qu'ont les apprenants des règles semble primordiale quand il s'agit de promouvoir la participation des élèves dans la perspective d'une éducation à la citoyenneté où l'apprentissage des règles est un passage obligé.

De toute évidence, dans le cadre scolaire, la question des règles est un sujet sensible qui renvoie à des thèmes porteurs de débats sinon de tensions : la sanction, l'autorité, la discipline, le pouvoir, l'autonomie, la justice, les droits. Par ailleurs, les règles seraient perçues par les élèves comme étant souvent arbitraires aux dires de plusieurs auteurs ; ce

constat repose, soulignons-le, sur des observations d'adultes.

On peut d'autant plus regretter l'absence de recherches traitant explicitement des représentations qu'ont les élèves des règles à l'école que cette question est déterminante pour fournir des repères tangibles à ceux qui ont la responsabilité de mettre en œuvre la réforme en ce qui a trait à l'éducation à la citoyenneté (décideurs, personnel éducatif). Pour pallier le manque de travaux dans ce domaine, notre thèse propose, en examinant le contenu de ces représentations, d'explorer ce champ d'études peu documenté à ce jour.

Après avoir précisé le cadre contextuel dans lequel s'inscrit la problématique de cette recherche, nous exposons le concept de représentation, à travers son évolution et les différents courants qui constituent le paradigme constructiviste, puis nous envisageons les règles dans leurs dimensions



éducatives – à partir de mouvements de pensée dominants –, puis juridique – champ dans lequel s'opposent jusnaturalistes et positivistes (juridique ou sociologique) – ; enfin, c'est sous l'angle des représentations qu'ont les élèves de sujets connexes que les règles sont analysées.



Photo JH

mutuel et la cohérence des enseignants par rapport à la mission de l'école. Il suffit qu'un seul de ces déterminants fasse défaut pour que la légitimité de l'autorité soit remise en question.

Les résultats de cette recherche mettent en évidence les implications, au plan éducatif, de la prise en compte des représentations des élèves. Ils mettent par ailleurs en exergue un point névralgique pour l'école qui doit garantir la discipline nécessaire à la vie collective tout en respectant les principes démocratiques qui consacrent les droits et libertés de chacun. L'interprétation des propos des élèves ayant participé à cette recherche permet d'ébaucher des réponses qui tiennent compte de leurs attentes et répondent à la fois aux exigences de rigueur d'un établissement d'enseignement et aux principes démocratiques du droit.

En l'absence de travaux antérieurs, le choix d'une approche inductive nous a paru plus adéquate. Compte tenu de l'objectif de cette recherche, nous nous sommes largement inspirée de la théorisation enracinée, bien qu'en raison des contraintes imposées par le calendrier scolaire (temps limité sur le terrain), il n'ait pas été possible de respecter la démarche en tout point.

Plusieurs techniques et modes d'investigation nous ont permis de constituer un corpus recueilli auprès de 13 élèves de cinquième secondaire venant de deux écoles de la Commission scolaire de Montréal et constitué de cartes conceptuelles dont l'analyse a contribué à fournir des éléments qui ont par la suite été exploités lors des entretiens individuels semi-

dirigés, auxquels ont succédé deux entretiens collectifs centrés.

L'analyse de ce corpus, qui inclut le journal de bord, a permis de dégager des communautés de vue chez les répondants en matière de représentations des règles. À la lecture des résultats, il est possible de poser que la légitimité de l'autorité apparaît comme étant le principe autour duquel s'articulent leurs représentations. Cette légitimité, en l'absence de laquelle à leurs yeux, toute autorité devient arbitraire, dépend de divers facteurs qui interagissent entre eux. Nous en avons retenu quatre qui constituent, au vu des résultats, des déterminants majeurs de cette légitimité : l'égalité de traitement, la participation des élèves à l'élaboration du code de vie, le respect

ON NE NAÎT PAS CITOYEN...

Par Pol Dupont, Université de Mons-Hainaut (Belgique)

Julie et Melissa, Joe Van Holsbeeck, Luna Drouvart, Oulematata Niangadou, mais aussi tous les autres pour lesquels les médias n'ont accordé qu'un bref entrefilet, sont les malheureux indicateurs d'une défaillance criante de notre société.

Notre pays, comme d'autres États européens, sont en proie à une épidémie lancinante mais rongeante et envahissante du rejet de l'autre... ; devant l'existant inacceptable, nous sortons tous meurtris... momentanément !

Momentanément, car l'oubli fait rapidement son œuvre et parce que notre société fait la part belle à l'immédiat, à l'inattendu et au précaire, se nourrit et est en recherche de sensationnel et d'émotionnel.

Les sursauts des différentes marches blanches sont cependant révélateurs d'une prise de conscience collective, mais surtout d'un pressant besoin de retrouver rapidement les conditions d'un mieux vivre ensemble ; ces sursauts, toujours suivis de déclarations, de projets et de décrets, pour essentiels qu'ils soient, témoignent d'un engagement

actif qui ne fait cependant pas le poids avec les millions de téléspectateurs passifs d'événements télévisuels qui palabreront à longueur de soirées sur les qualités et défauts de l'un ou l'autre acteur.

L'art de notre temps a considérablement changé ...

Tout indique que nous sommes entrés dans une ère de l'individualisme exacerbé ; tout indique aussi l'engouement de tout un chacun à posséder tout de suite la dernière innovation dans le but d'être à l'heure de son temps ; tout indique enfin que les « chercheurs d'or » de l'avenir, ces nouveaux Christophe Colomb du XXI^e siècle, s'évertueront toujours à découvrir de nouveaux *Eldorado* pour le meilleur et pour le pire.

Sans doute, rien de nouveau sous le soleil puisque Sophocle, dans *Antigone*, avait déjà exprimé avec clarté, dans son *Ode à l'homme*, que l'être humain, « maître d'un savoir dont les ingénieuses ressources dépassent toute espérance », pouvait « prendre la route du mal comme du bien ».

Heureusement, à différentes époques de l'histoire, les plus éclairés parmi les hommes, réunis autour de valeurs fondamentales, ont échafaudé des constitutions et édicté des lois pour protéger les libertés, rechercher un monde meilleur.

Déjà, Condorcet avait précisé que les espérances sur l'à-venir de l'espèce humaine pouvaient se réduire à trois points importants : la destruction de l'inégalité entre les nations, les progrès de l'égalité dans un même peuple et le perfectionnement réel de l'homme.

On mesure combien ces espérances sont toujours d'actualité dans nos sociétés prospères et cultivées et combien est parfois grande encore la distance séparant l'homme éclairé de l'homme barbare qui nie l'étranger, lui octroie l'identité de non-citoyen et/ou se soustrait à la raison par ignorance ou facilité.

Pas simple d'être homme de raison, de se méfier des certitudes définitives, de fuir tout dogmatisme ; pas évident non plus de dialoguer sereinement et rationnellement avec l'autre... homme !



Photo JH

Pas aussi aisé qu'on l'imagine au premier abord d'adhérer activement à des valeurs fondamentales mais précieuses, parce que toujours à défendre, comme l'humanisme, le pluralisme, la démocratie qui excluent toute forme d'autoritarisme et d'exclusion.

C'est que les utopies de la liberté, de l'égalité et de la fraternité sont des utopies de la rareté, toujours à conquérir et que l'idée de démocratie est capable de servir de remparts aux totalitarismes et aux égoïsmes exacerbés dont l'histoire ancienne, récente et actuelle nous révèle les excès.

Faut-il rappeler que les holocaustes d'hier qui ont commencé de manière insi-

dieuse pour se terminer de la manière horrible que l'on connaît et doit-on se pencher sur les génocides d'aujourd'hui ; l'un et l'autre se caractérisent par la négation de l'être humain.

L'expérience des totalitarismes a mis en évidence une clé de la démocratie : son lien vital avec la diversité ; complexe et multiforme, la démocratie se nourrit de conflits d'idées et d'opinions, de pluralisme et d'antagonisme qui lui donnent sa vita-

lité ; elle ne peut en outre supporter la dictature d'une majorité sur les minorités.

C'est que, pour peu que l'on « gratte » légèrement le mot « démocratie », l'on se heurte à des significations contradictoires pourtant complémentaires :

- Comment concilier consensus et conflictualité ?
- Comment faire en sorte que la liberté ne conduise à l'inverse de ce qui est attendu, à savoir l'exacerbation des réussites individuelles, l'exclusion et la négation de l'altruisme ?
- Comment éviter que l'égalité ne débouche sur l'uniformité ?
- Comment mettre ensemble les besoins du local et du global ?

• Comment développer conjointement les autonomies individuelles et les participations communautaires ?
On l'a compris, on pourrait multiplier à l'infini ces interrogations qui indiquent à suffisance que l'idée démocratique trouve sa place au sein de toutes les contradictions ; ce sont ces contradictions que n'acceptent pas les partis ou les hommes totalitaires, adeptes d'une pensée unique : la leur... !

Pour le commun des mortels que nous sommes, il n'empêche qu'il n'est pas évident de comprendre et surtout de vivre la démocratie : on n'est pas citoyen par naissance mais on le devient par construction personnelle en se frottant aux autres.

Quels que soient les âges, les genres, les temps et les espaces, la citoyenneté s'apprend, se perfectionne et se développe par le dialogue accepté et l'écoute en tentant de concilier unité et diversité, de développer une éthique de la compréhension et d'œuvrer dans l'espace et dans le temps, à l'humanisation de la société.

Des organisations comme l'ONU, le Conseil de l'Europe, l'Union européenne, l'École Instrument

de Paix, Démocratie et Barbarie, etc. ont bien compris que l'éducation à la citoyenneté s'étend du berceau au tombeau, concerne toute la vie, toutes les classes sociales, le monde du travail, le décideur politique comme l'ouvrier ou le capitaine d'industrie, et bien évidemment et surtout les établissements d'éducation.

L'école, temple de l'initiation développe-t-elle cette culture démocratique qu'elle inscrit cependant dans son projet ?

Développe-t-elle durablement l'art de « naviguer » avec les autres, multiplie-t-elle la diversité des horizons, stimule-t-elle une convivialité et une fraternité sans frontière, sorte d'altruisme universel, émancipe-t-elle l'individu en magnifiant à la fois l'autonomie et l'apprentissage des règles de la vie collective, est-elle un lieu de tradition ou d'innovation sous toutes ses formes ?

Toutes ces interrogations et bien d'autres pourraient nous faire dire que « l'enfer... ce sont ces questions... » mais aussi nous indiquer à suffisance que le cheminement réflexif pour atteindre l'idéal d'une école se préoccupant de « fabriquer » des êtres libres est loin d'être achevé.

C'est que entre le dire et le faire, il existe encore un « gap » impressionnant car l'institution scolaire est loin de préparer, pratiquement et concrètement à l'apprentissage du débat, à la compréhension de la pensée d'autrui, à l'écoute et au respect de la voix des autres.

Pour preuve, les étudiants comme les enseignants vivent une même souffrance car leur énergie et leur vitalité sont loin d'être complémentaires : à tort et à raison, les premiers considèrent que les innombrables informations dont ils sont bombardés quotidiennement, tiennent lieu de connaissance alors que les seconds s'évertuent trop encore à tenter, sans grand succès, de communiquer des savoirs décontextualisés et décomplexifiés.

Sans doute, y a-t-il lieu d'écouter Pascal qui ne voit de salut que dans l'articulation du simple et du complexe, de la partie et du tout ; sans doute, y a-t-il urgente nécessité de déve-

lopper davantage de démocratie à l'école qui devrait être un véritable laboratoire de la vie : réapprendre à penser, réapprendre à faire penser et réfléchir.



Photo JH

Publications

COLLECTION « THÉMATIQUE »

La collection « Thématique » présente des analyses de problématiques qui portent sur les dimensions juridiques, socio-politiques et pédagogiques des droits de l'homme dans le monde. Les articles proposés s'inscrivent dans un débat d'idées qui a pour but de porter à l'attention du monde de l'éducation des enjeux aux conséquences multiples pour son présent et son devenir. Privilégiant une approche pluridisciplinaire, « Thématique » veut ainsi contribuer à une lecture d'ensemble de sujets dont la nature déborde largement le champ d'une seule discipline. Cette revue paraît une fois l'an, à la suite de chacune des sessions internationales organisées par le CIFEDHOP, à Genève, au cours du mois de juillet.



Dernier numéro :

« Les droits de l'homme, l'interdit de la violence scolaire et familiale »

Les articles contenus dans ce numéro invitent à penser l'école et la famille comme des lieux de reconnaissance de l'égalité en droits pour l'ensemble de leurs membres. Des analyses et des actions militantes en ce sens montrent que la justice et le droit sont au centre de tout dispositif permettant la culture d'un meilleur vivre-ensemble.

15 Fr.s. / 9 a / 10 \$

VUES D'AFRIQUE 3

Vues d'Afrique 3 présente un portrait des travaux qui se sont déroulés lors de la 6^e Session de formation du CIFEDHOP, qui s'est tenue à Ouagadougou, au Burkina Faso, du 12 au 16 janvier 2004. Ce recueil de textes propose un regard actuel sur la situation des droits de l'homme au Burkina Faso au regard des procédures universelles, des analyses et des orientations éducatives relatives au droit à l'éducation, aux droits de la femme et au rôle que jouent les ONG pour les promouvoir et les faire respecter.



BANDES DESSINÉES

Réalisées par des artistes de grande renommée, les bandes dessinées éditées par l'EIP ont pour but de sensibiliser petits et grands à la situation des droits de l'homme et de la paix dans le monde.

« Venus d'ailleurs »

« Venus d'ailleurs » est la dernière de ces BD. Dessins de Bordji et texte de Gamal Sidki. Sous la coordination de Lucie-Mami Noor Nkaké et Monique Prindezis. Contributions de Michel Bastien, Marc Gourlé, Isabelle Hamaide, Jean Hénaire, Bernadette Jospin et Véronique Truchot. Avec le soutien financier de l'Agence intergouvernementale de la francophonie.

20 Fr.s. / 13 a / 20 \$

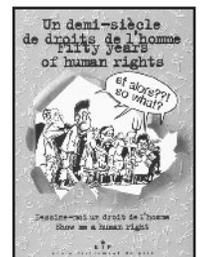


Version arabe, accessible sur le site internet de l'EIP :

www.eip-cifedhop.org/publications/venusdailleurs/arabe/index.html

« Un demi-siècle de droits de l'homme » « Fifty Years of Human Rights »

Les 50 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme ont été l'occasion de réactualiser le regard que l'EIP avait posé sur ce texte fondateur, avec le premier numéro de « Dessine-moi un droit de l'homme ». En anglais et en français. 20 Fr.s. / 13 a / 20 \$



« Az ember jogok 55 éve go-dina ljudskih prava »

Edited by Erika Ronchak Petrovich. Caricaturists : Pal Lephaf and Attila Szalai. Donators : Executive Board of Voivodina and Pro Helvetia Skopje.

www.zenith.org.yu/zenith/English/Frameset.htm

LES DOSSIERS DU CIFEDHOP

Ces dossiers thématiques sont préparés à l'attention des participants aux Sessions internationales du CIFEDHOP.



Dernière parution, en juin 2005 : recueil de textes relatifs à la justice internationale.

Gratuit

LA LETTRE DE L'EIP

La *Lettre de l'EIP* est un véhicule électronique d'information dont chaque numéro traite de questions propres à intéresser le monde de l'éducation aux droits de l'homme, à la paix et à la citoyenneté démocratique. Rédigée sous forme de brèves, cette *Lettre* propose à ses lecteurs des notes de synthèse qui introduisent à divers enjeux de l'actualité internationale.

La *Lettre* s'inscrit dans le cadre des travaux de l'EIP sur l'évolution de l'éducation aux droits de l'homme et à la paix dans le monde et ce, afin de promouvoir cette éducation et d'en assurer à terme l'intégration dans les politiques de l'éducation ainsi que dans les contenus et les pratiques de l'enseignement.

La *Lettre de l'EIP* est diffusée depuis le site Internet de l'EIP :

www.eip-cifedhop.org/portail/lettre/index.html

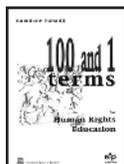
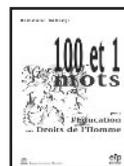
LUTTE CONTRE LE RACISME : OÙ VA LA SUISSE ?

Ce livre, édité par l'EIP et écrit par Ramdane Babdji, est consacré à la présentation des principaux instruments et mécanismes de suivi du droit international relatif aux droits de l'homme dans la perspective de l'engagement de la Suisse contre le racisme, dix ans après l'adhésion de ce pays à la Convention internationale de l'ONU contre toutes les formes de discrimination raciale.



100 ET 1 MOTS/100 AND 1 TERMS

Un lexique contenant les principaux termes et concepts juridiques employés dans le domaine des droits de l'homme. Texte écrit par Ramdane Babdji, en collaboration avec Yves Lador et Lucie-Mami Noor Nkaké. Copublication de l'EIP et du Bureau international d'éducation.



A glossary of the main legal terms and concepts used in human rights. Text by Ramdane Babdji, in collaboration with Yves Lador and Lucie-Mami Noor Nkaké. A co-publication of EIP and the International Bureau of Education.

GUIDE DE L'ENFANT / GUIDE DU PARENT

Guides publiés par l'UNICEF en collaboration avec l'EIP-Cameroun et le Minas.





COMITÉ DE DIRECTION

Issa Camara BOUBACAR (Niger) • Gisella CELLINA (Suisse) • Elia CONTOZ (Italie) • Pol DUPONT (Belgique)
Yves LADOR (Suisse) • Monique PRINDEZIS (Suisse) • Véronique TRUCHOT (Canada)

AFRIQUE / AFRICA

BENIN

Antoine PADONOU
01 B.P.1610, COTONOU
Courriel : ppadonouantoine@yahoo.fr

BURKINA FASO

Paul OUEDROGO
OUAGADOUGOU
Courriel :
paul_ouedrogo@hotmail.com

CAMEROUN

Gabriel SIAKEU
B.P. 7715, YAOUNDE
Courriel : eipcam@hotmail.com

CONGO R.D.C

André MPUBUKULU BENANKAZ
École primaire Lisala
BP 11751 KIN.1 Rue Panzi,
41Ngamba-Kinshasa
Courriel : eip_congo@yahoo.fr

GHANA

Stephen OEHNE-LARBI
National Commissions for Civic
Education
PO Box 164, Bekwai ASHANTI
Courriel : stevielarbi@yahoo.com

GUINEE

Alpha Oumar DIALLO
CNG UNESCO, B.P. 964, CONAKRY
Courriel : aodesco58@hotmail.com

Amadou DIALLO

INRAP - Donka Bp. 823, CONAKRY
Courriel : amasafdiallo@yahoo.fr

MADAGASCAR

Victorine RANAIVOSON
Lot II K 32 bis, Andravoahangy
101-ANTANANARIVO
Courriel : eip_mad@yahoo.fr

MALI

Oumar TRAORE
BP 16 Sévaré-Mopti
République du Mali
Courriel : lyoumartra@yahoo.fr

MAROC

Fatima BOURHAILA
73, rue Shakespeare
Amerchich, MARRAKECH
Courriel : ameip.cepac@menara.ma

NIGER

Issa Camara BOUBACAR
B.P. 11177, NIAMEY
Courriel : issacamara34@yahoo.fr

Moussa IDIWANE

École primaire de Maradi
BP 84 MARADI
Courriel : idiwane@yahoo.fr

SENEGAL

Saliou SARR
B.P. 163, THIES
Courriel : salioueip@sentoo.sn

TOGO

Yao Z. ABOTSI
B.P. 4139, LOME
Courriel : zabotsi@hotmail.com

TUNISIE

Abdelkarim ALLAGUI
21, rue des Mimosas
2070 LA MARSA
Courriel :
abdelkarim.allagui@fshst.rnu.tn

AMÉRIQUE / AMERICA

CHILI

Abraham MAGENDZO
Brown Sur 150 - Nunoa SANTIAGO
Courriel : abrahamm@manquehue.net

L'EIP dans le monde • in the world • en el mundo

COLOMBIE

Leonardo REALES JIMENEZ
Carrera 45 n° 57B62 apt 302 BOGOTA
Courriel : leoreales@hotmail.com

HAWAII-USA

Joshua COOPER
3524 Campbell Avenue
HONOLULU 96815
Courriel : joshua@hawaii.edu

MEXIQUE

Gloria RAMIREZ
Calzada Arenal 659-3
Tapepan, XOCHIMILCO D.F.
Courriel : tepehuaje99@yahoo.fr

QUEBEC-CANADA

Véronique TRUCHOT
5166, rue Saint-Denis
MONTREAL H2J 2M2
Courriel : info@eip-cifedhop.org

URUGUAY

Raimundo DINELLO
FLALU-FORUM, Calle 5 esquina 2
s/n El Fortin-Salinas
15105 Canelones
Courriel : mundodin@adinet.com.uy

ASIE / ASIA

INDE

Nalini KURVEY
Indian Institute for Peace, Disarmement
and Environmental Protection
537, Sakkardara Road,
NAGPUR – 440-009
Courriel : iipdep_ngp@sancharnet.in

EUROPE / EUROPA

ALLEMAGNE

Christiane GOLDENSTEDT
Herderstr. 3, 27777 GANDERKESEE
Courriel :
Christiane.Goldenstedt@gmx.de

BELGIQUE

PoI DUPONT
3, rue de Virginal
7090 HENNUYERES
Courriel : michel.bastien@tvcablenet.be

ESPAGNE

José TUVILLA
C/ Artes de Arcos Marco 10, 3°
A-04400 ALHAMA DE ALMERIA
Courriel : tuvilla@larural.es

Guillem RAMIS

Ca'n Pèl, 8
07009 ES PLA DE NA TESA,
MALLORCA
Courriel : Guiramis@teleline.es

FRANCE

(Aude) Roger REVERDY
82, avenue de Langle
11400 CASTELNAUDARY
Courriel : rrr@club-internet.fr

(Rhône-Alpes) C. MORDELET

Tisser La Paix, 50, rue J. Curie - 4 E
69005 LYON
Télécopieur : 33 4 78 25 25 20

GRECE

Dimitra PAPADOPOULOU
Institute of Education for Peace
47, Diokitiriou Str.
THESSALONIKI 546 30
Courriel : dipeace@psy.auth.gr

HONGRIE

Agnès JANTSITS
Korong u.7.b, 1145 BUDAPEST
Courriel : ajantsits@gmail.com

Eva BORBELY NAGY

Szigony u.9, 1083 BUDAPEST
Courriel : dunaalmas@hotmail.com

PORTUGAL

Jose Alberto GONCALVES SARAIVA
Dra Laura Aires, Lote 32-7 o D
Massama 2745 QUELUZ
Courriel : jasaraiwa@mail.telepac.pt

ROYAUME-UNI

(Leeds) Audrey OSLER
Centre of Citizenship and Human
Rights Education
School of Education
University of Leeds – Hillary Place
Leeds LS2 9JT
Courriel :
A.H.Osler@education.leeds.ac.uk

(London) Hugh STARKEY

C/o School of Arts & Humanities
Institute of Education
University of London
20 Bedford Way London WC1H 0AL
Courriel : h.starkey@ioe.ac.uk

RUSSIE

Janna LEBEDEVA
Zentralnaja, 22-32
142432 TCHERNOGOLOVKA
Courriel : janna@dio.ru

SERBIE MONTENEGRO

Erika RONCHAK P.
Zenith Workshop Put JNA 26/a
24000 Subotica - Szabadka
Courriel : rpe@tipnet.co.yu

SLOVENIE

Alenka BREGANT
EIP Slovenija - ola za mir,
Prvomajska 25, 2000 MARIBOR
Courriel :
alenka.bregant@guest.arnes.si

SUISSE

Yves LADOR
5, rue du Simplon 1207 GENEVE
Courriel : eip-cifedhop@vtxnet.ch

UKRAINE

Andriy RIBALKA
Human Right Fondation
Blv. Pratsi, 10 apt. 53 20094 Kyiv
Courriel : ravas@gala.net

MOYEN-ORIENT / MEDIO ORIENTE / MIDDLE EAST

JORDANIE

Suleiman S. SWEISS
B.P. 1534, AMMAN 11118
Courriel : dhsweiss@index.com.jo

PALESTINE

Noah SALAMEH
Center for Conflict Resolution
and Reconciliation
P.O. Box 861 BETHLEHEM
Courriel : salamehn@hotmail.com

Adhésion • Adhesión • Membership

DONNER À L'ÉDUCATION À LA PAIX LA PLACE QUI LUI REVIENT EN ADHÉRANT À L'EIP

Les activités de l'EIP connaissent un développement mondial grâce au travail de terrain développé par les sections nationales. Si le nombre de nos membres est en croissance, il n'en demeure pas moins que nous sommes confrontés à des difficultés financières qui nous obligent, parfois, à refuser de nouveaux projets éducatifs en faveur de la paix et des droits de l'homme. Un grand merci à tous nos membres pour leur fidèle soutien qui permet à l'EIP de continuer à grandir et à rayonner dans le monde.

DAR A LA EDUCACIÓN PARA LA PAZ EL LUGAR QUE MERECE ADHIRIENDO A LA EIP

Las actividades de la EIP y de sus secciones nacionales se desarrollan a nivel mundial. Si bien el número de nuestros miembros está creciendo, nos enfrentamos a dificultades financieras que nos obligan a veces a redarzar proyectos educativos a favor de la paz y los derechos humanos. En virtud de esto, un enorme agradecimiento a todos nuestros miembros por su fidelidad y a las secciones nacionales por su comprometido trabajo en el terreno. Gracias a vuestras cotizaciones la EIP puede continuar su desarrollo y seguir extendiéndose en el mundo.

GIVE PEACE EDUCATION ITS RIGHTFUL PLACE BY JOINING EIP

The activities of EIP and its national groups continue to develop around the world, and we are very grateful to all of our members for their commitment and hard work. However, even if the number of members continues to grow, we are still confronted with financial difficulties that sometimes force us to refuse projects in support of human rights and peace education. Thanks to your contributions, EIP can continue to develop and spread throughout the world.



ADHÉSION À L'EIP ET ABONNEMENT À « ÉCOLE & PAIX »
ADHESIÓN A LA EIP Y ABONO A « ESCUELA Y PAZ »
MEMBERSHIP IN EIP AND SUBSCRIPTION TO « SCHOOL FOR PEACE »

Nom / Apellido / Name Prénom / Nombre / First name

Rue / Calle / Address

Code postal / Código Postal / Post code Ville / Ciudad / City

Pays / País / Country



Je souhaite devenir **membre de l'EIP** et recevoir la publication « **ÉCOLE ET PAIX** ».

Deseo ser **miembro de la EIP** y recibir la publicación « **ESCUELA Y PAZ** ».

I would like to become a **member of EIP** and receive the magazine « **SCHOOL FOR PEACE** ».

Membre actif / Miembro activo / Individual Member Fr.s.50.- a 34.- \$30.-

Membre bienfaiteur / Miembro benefactor / Benefactor Fr.s.200.- a 137.- \$120.-

Organisation, école / Organización, escuela / School or Association Fr.s.250.- a 171.- \$150.-

Signature / Firma

Coupon à renvoyer à : **EIP**, 5, rue du Simplon, 1207 Genève - Suisse. Règlement de la somme par chèque, virement ou mandat.
Suisse : CCP - 12-14023-2 / UBS C : 210.684.00Q

Autres pays : Euros ou Francs suisses à convertir dans la monnaie du pays et à payer par mandat international.

Enviar el cupón a : **EIP**, 5, rue du Simplon, 1207 Ginebra - Suiza. Pago del importe en cheque, giro o mandato.
Suiza : CCP - 12-14023-2 / UBS C : 210.684.00Q

Otros países : Euros o Francos suizos a convertir en la moneda del país y a pagar por mandato internacional.

Return the coupon to : **EIP**, 5, rue du Simplon, CH-1207 Geneva - Switzerland. Payment may be made by cheque, bank transfer or international money order.
Switzerland : CCP 12-14023-2 / UBS C : 210.684.00Q

Other countries : Convert the Euro or Swiss franc amount into your local currency.



L'eip EN MOUVEMENT...